



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Quand va-t-on démonétiser les timbres en francs ?



La coupe est pleine et elle commence à déborder. De plus en plus, on voit des négociants français en timbres-poste, des philatélistes, et même la Fédération Française des Associations Philatéliques, utiliser des timbres en francs français, qui ne sont plus en vente depuis 17 ans et qui sont exprimés dans une autre monnaie, pour affranchir leur courrier ! Après cela, on essaiera de convaincre les jeunes d'aimer les timbres...

A l'inverse de la plupart des pays européens qui sont passés à l'Euro, la France n'a pas démonétisé ses timbres en francs et voire même en anciens francs depuis 1849. Décidément, la Philatélie en France reste attachée à des traditions d'un autre âge.

Un négociant de Toulon, comptant sur la méconnaissance des postiers sur des timbres qui datent d'Hérode, a même affranchi son courrier, en mai 2017, avec des timbres de service du conseil de l'Europe (cf. image), c'est dire si la déontologie n'est pas de mise chez les négociants.

La CNEP, fidèle à son immobilisme bien connu, ne fait rien ; bien au contraire, elle est contre une démonétisation des timbres et La Poste de France accablée par les pressions desdits négociants n'en fait pas plus et n'a même pas mené une réflexion sur le sujet.

Il est temps que le nouveau Ministre de l'Economie et des Finances, puisque lui seul le peut, démonétise sans crier gare, un dimanche, et par décret, tous les timbres émis en francs et en anciens francs.

Le Kremlin-Bicêtre, 19 mai 2017.

Contact : [contact@philatelic-postal-club.org](mailto:contact@philatelic-postal-club.org)

Adresse : 8 rue Carnot, 94270 Le Kremlin-Bicêtre (France)